

La "fréquence vol en ‰" est le nombre de sinistres affectant la garantie vol pour 1.000 voitures assurées pendant une année, qu'il s'agisse de voitures volées, retrouvées ou non, de tentatives de vol ou de vols d'accessoires.

Le taux de souscription de la garantie vol est de 86,6%.

Année	Variation de la fréquence (en ‰)	Charge totale Vol (en milliard d'euros)
2004	-12,0	0,85
2005	-12,0	0,78
2006	-11,0	0,71
2007	-11,5	0,65
2008	-13,3	0,60
2009	-2,5	0,62
2010	-11,0	0,59
2011	-11,1	0,59
2012	-7,9	0,56
2013	-1,8	0,58
2014	-6,1	0,58
2015	-2,7	0,60
2016	-9,5	0,59
2017	-7,8	0,56
2018	-8,1	0,53
2019	-4,2	0,53
2020	-15,3	0,49
<b>Fréquence vol 2020 en ‰</b>	<b>3,5 ‰</b>	

**3,5 ‰** : la fréquence vol baisse en 2020.

La charge totale vol est aussi en baisse en 2020 (0,49 milliard d'euros).

La forte baisse de fréquence n'a pas compensé l'augmentation du coût moyen des sinistres vol ( + 5,9 %).